

## Suivi envoyé par Stéphane Robichaud, directeur général du Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick, à propos de l'étude sur les services de santé dans la langue de la minorité.

Bonjour,

En lien avec les délibérations auxquelles j'ai participé, j'ai cru bon vous faire parvenir ces notes supplémentaires. Le temps étant limité, je n'ai pas été en mesure d'ajouter ces observations à vive voix.

Le sujet des déterminants de santé fut discuté et une référence à inclure la langue comme déterminant de santé fut faite. Je vous partage les observations suivantes au cas où le comité était enclin à poursuivre sur cette référence dans son rapport final. L'usage du terme déterminant de santé dépend de la définition qu'on lui associe. Mes observations visent l'usage des déterminants de santé dans le contexte d'un cadre d'analyse, tel que celui utilisé par le CSNB dans l'analyse de la santé de la population. Dans ce contexte, la langue est un facteur qui influence la catégorie de déterminants de santé qu'est la qualité des services de santé. C'est-à-dire, l'influence sur la qualité du service de santé reçu qu'a le fait de pouvoir communiquer dans la langue de son choix. Dans le contexte de la qualité des services de santé, des indicateurs au niveau de la dimension de l'accès peuvent permettre d'évaluer si le patient a pu communiquer dans la langue de son choix. Quand il y a une barrière au niveau de la communication, c'est à ce moment que ce facteur influence d'autres dimensions de qualité des services de santé tel que l'efficacité, la justesse et la sécurité. Ces pour mieux évaluer ces autres dimensions que le besoin d'identifier au niveau des données administratives est revendiqué.

Dans le contexte des ententes de financement avec le fédéral, une plus grande attention envers les résultats escomptés est nécessaire. Il s'agit d'une faiblesse importante depuis l'établissement des services de santé financés publiquement au Canada. Cependant, la situation ne peut s'améliorer sans qu'une attention accrue lui soit apportée. C'est dans ce contexte que les mesures de qualité des services de santé, tel que l'accès aux services dans la langue de son choix, deviennent pertinentes.

Dans ce contexte, la langue en soit n'est pas le déterminant mais plutôt l'habileté de recevoir le service dans la langue de son choix.

Merci encore pour cette opportunité de contribuer à vos délibérations.

**Stéphane Robichaud**

Chief Executive Officer | Directeur Général